

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 15 (1829)

Protokoll: Séance du 22 juillet 1829

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOLEURE.

M. Strohmeyer.

VALAIS.

MM. Bonvin (Isaac). Sciences médicales.*Zenruffinen.* Minéralogie.*Burcher,* Curé de Viege. Agriculture.*Verraz,* Curé de Sarken. Agriculture.*Darbeylay,* de Monthey. Agriculture.*Gard,* de St. Maurice, Docteur-Médecin. Chirurgie.*Blanc,* Chanoine, de St. Maurice. Physique.*De Riedmatten (Janvier).* Agriculture.

VAUD.

MM. Ruchet, ingénieur et forestier. Botanique.*Fraisse,* W., ingénieur. Histoire naturelle générale.*Pellis,* Docteur-Médecin. Sciences médicales.*Flaction,* Médecin-Chirurgien à Yverdon. Physique.*Membres honoraires.***MM. Michaud,** de Paris. Botanique.*Reichembach,* de Dresden, Professeur de botanique.*Bonafous,* de Turin. Botanique.*Séance du 22 Juillet 1829.*

20. Mr. le Conseiller USTERI donne communication d'un mémoire de Mr. le Docteur EGTSCHWEILER, sur les formes de la *campanula rotundifolia* et de quelques autres plantes; ce mémoire est accompagné de dessins très-bien exécutés, qui représentent plusieurs variétés du *Phytheuma*. Il sera imprimé dans les actes de la Société.

21. Mr. USTERI rend un compte verbal des opérations du Comité qui avait été chargé, l'année dernière, d'examiner la proposition faite par Mr. STUDER, de faire lever, aux frais de la Société, une carte topographique de la Suisse, pour servir aux relèvemens géognostiques. Mr. USTERI expose que le Comité estimant que ce n'est pas ici le cas de s'adresser au Directoire fédéral et aux Gouvernemens cantonaux, pour obtenir leur coopération à la confection de cette carte, proposerait d'y pourvoir au moyen d'une souscription annuelle des membres de la Société et des personnes qui pourraient s'intéresser à cette entreprise.

Mr. le Président propose à l'assemblée de nommer une Commission qui serait chargée de rédiger un programme destiné à faire connaître le but et l'utilité qu'on pourrait retirer de cette carte, et qui indiquerait en même temps les moyens de l'exécuter.

Après la discussion qui a eu lieu à ce sujet, l'assemblée décide que la même Commission qui avait été nommée pour cet objet, l'année dernière, serait encore chargée de ce travail, dont le projet sera fait par Mr. le Professeur STUDER.

22. Mr. le Conseiller USTERI annonce à la Société que le Comité directeur a reçu un mémoire, dont l'objet est de faire ressortir l'utilité pour les voyageurs, de l'espèce d'hospice ou refuge établi, l'année dernière, par ANDRÉ DOISAT, dans la plaine de Prou, à 1 $\frac{1}{2}$ lieue environ du Couvent, et en même temps la nécessité d'aider le propriétaire à agrandir cet établissement.

L'utilité de ce refuge, placé à l'entrée d'une plaine assez étendue, dont la traversée exige au moins une demi-lieue.

de marche et devient bien difficile lorsque le terrain est couvert de neige , et encore plus dans les jours d'orage ou de tourmente , ne saurait être contestée.

Les *maronniers* ou domestiques que le Couvent envoie en hiver au-devant des voyageurs , pour leur aider à atteindre l'Hospice , ne vont pas au-delà du bâtiment appelé l'Hôpital , qui se trouve à l'issue du défilé de *Maringod* , et qui est éloigné d'une lieue au moins du Couvent , pour ceux qui y arrivent du Valais.

Il serait donc très-important de pouvoir fournir au propriétaire du refuge de Prou , les moyens d'entretenir un domestique qui irait depuis ce refuge à la rencontre du maronnier du Couvent , et c'est surtout dans ce but qu'il sollicite des secours.

Le Comité a d'ailleurs été informé que le Gouvernement du Valais a daigné accorder des secours en argent au propriétaire , et que la générosité des Pères du St. Bernard avait pourvu aux besoins les plus pressans de cet établissement naissant , en lui donnant des lits , des couvertures , du riz et d'autres denrées .

Mr. USTERI propose que le Secrétariat-général soit chargé de recommander cet établissement à la bienveillance des Sociétés cantonales ; ce qui est adopté.

23. Mr. le Président observe , que dans l'élection qui eut lieu hier du Président de la Société Helvétique pour l'année prochaine , les formes exigées par le règlement n'ont pas été suivies ; il demande à l'assemblée si elle veut procéder au scrutin , à teneur du §. 4 de l'article 5.

Personne ne s'étant levé pour appuyer cette proposition , l'élection de Mr. ZOLLIKOFFER est confirmée.

24. Mr. GODET , de Neuchâtel , qui a fait assez récemment

ment un voyage en Crimée, fait lecture d'un mémoire renfermant les observations qu'il a recueillies pendant ce voyage sur plusieurs branches de l'histoire naturelle, notamment sur la botanique, ainsi que sur l'agriculture et le climat de cette contrée si peu connue.

Cette lecture est entendue avec beaucoup d'intérêt.

25. On procède à l'élection d'un membre du Secrétariat-général, pour remplacer Mr. le Conseiller USTERI, qui s'en est retiré.

Après le dépouillement du scrutin, Mr. USTERI est de nouveau proclamé membre du Secrétariat-général pour trois ans.

Sur la proposition de Mr. le Vice-Président, l'assemblée vote des remerciemens à Mr. USTERI, pour toutes les peines qu'il s'est données comme Président du Secrétariat-général.

26. Mr. BOUVARD, directeur de l'Observatoire de Paris, lit un second mémoire sur les recherches des lois auxquelles sont soumises les variations diurnes du baromètre. Il résulte des observations de Mr. BOUVARD, que le baromètre atteint deux fois son maximum et deux fois son minimum de hauteur dans les 24 heures. Le moment de la plus grande élévation du baromètre est à 9 heures du matin ; il redescend ensuite jusqu'à 3 heures de l'après-midi, où il atteint son *minimum*; il remonte après cela jusqu'à 9 heures du soir, époque à laquelle il atteint son second *maximum*. Les observations dont on a déduit ces résultats, sont au nombre de plus de cent mille, tant barométriques que thermométriques ; les observations barométriques ont été faites à l'Observatoire de Paris, pendant une période de 11 ans, de 1816 à 1827. Mr. Bou-

VARD attribue les variations diurnes du baromètre à l'action de la rotation de la terre sur son axe.

On remercie Mr. BOUVARD de cette communication importante, qui a été écoutée avec tout l'intérêt que méritent des recherches aussi profondes.

27. Il fait hommage à la Société de deux autres mémoires imprimés, relatifs au même sujet.

28. Mr. le Docteur ZINK, de Lausanne, fait lecture d'un mémoire renfermant la description de deux vers, sortis de la vessie d'une femme.

29. Mr. BAUP aîné, de Vevey, annonce qu'il est occupé d'un travail, dont les résultats obtenus jusqu'à présent peuvent servir à confirmer l'hypothèse du Doct. PROUST, sur la simplicité des rapports des poids atomistiques des corps.

30. Mr. le Professeur GAUTHIER, de Genève, fait hommage de plusieurs mémoires sur des sujets scientifiques. Un de ces mémoires, dont il est l'auteur, est relatif à la construction du nouvel Observatoire de Genève.

31. L'autre, de Mr. PUERARI, est relatif au même sujet.

32. Un troisième de Mr. DELCROS, ingénieur géographe, renferme une description du terrain secondaire qui constitue la chaîne de Ste. Victoire et les environs de la ville d'Aix, en Provence.

33. Un quatrième mémoire manuscrit, remis par Mr. le Professeur GAUTHIER, est de Mr. d'HOMBRES DE FIRMAS, son objet est de faire sentir à la Société de quelle importance il serait pour la science, de pouvoir établir une correspondance météorologique entre la France et la Suisse. Ce mémoire contient en outre les observations

géorgico-météorologiques faites à Alais, en 1828, par Mr. d'HOMBRES DE FIRMAS.

34. Mr. GAUTHIER annonce la publication d'un journal météorologique, rédigé par Mr. HUBER-BURNAND, à Yverdon.

35. Mr. le Professeur AUGUSTE DE LARIVE, de Genève, communique les recherches qu'il a faites, conjointement avec Mr. le Professeur GAUTHIER et avec une boussole de GAMBEY, sur l'inclinaison magnétique au Grand St. Bernard, d'où il résulte que cette inclinaison était, au 21 Juillet 1829, de $65^{\circ} 9' 8''$, tandis qu'elle était à Genève, de $65^{\circ} 42' 8''$, à la même époque. On ne peut expliquer toute la différence entre ces deux inclinaisons, que par une différence de latitude.

Mr. DE LARIVE montre ensuite à la Société quelques appareils destinés, les uns à déterminer le rayonnement du calorique à la surface de la terre, et les autres à indiquer la présence de l'électricité, soit dans l'air atmosphérique, soit dans tous les phénomènes qui peuvent la produire.

Il résulte de quelques essais faits au St. Bernard avec ces instrumens, que le rayonnement de la chaleur est beaucoup plus fort à cette hauteur que près des bords du lac de Genève, et que la quantité de l'électricité qui se trouve dans l'air atmosphérique, est à-peu-près nulle ou du moins très-faible.

Il ne sera pas hors de propos de consigner ici, que le même Mr. DE LARIVE a fait don à l'Hospice du St. Bernard d'un magnifique baromètre à cuvette, de la construction de GOURDON, à Genève.

36. Mr. le Professeur BRUNER rend compte de l'examen

des comptes de la Société pour 1829, qu'il avait été chargé de faire conjointement avec MM. ZIEGLER - STEINER et FUETER, de Berne.

Il résulte de cet examen :

1^o. Que le solde qui se trouve dans la caisse générale est de L. 1,674. 1. 7, y compris L. 290, disponibles à Lausanne.

Il a paru à MM. les examinateurs, que cette somme, ou tout au moins une partie, pourrait être placée à intérêt.

2^o. Que l'état des finances pour cette

année serait de L. 3,932. 1. 7.

L'année passée le montant était de . 3,750. 2. 9.

Il y a donc augmentation de . . . L. 181. 8. 8.

Ce règlement de compte est approuvé par l'assemblée avec remercimens.

37. Mr. LARDY, de Lausanne, présente une carte géognostique du St. Gothard, dessinée par lui, et lithographiée à Lausanne, avec beaucoup de soin, par Mr. HÜMEL, sous la direction de Mr. SPENGLER. Cette carte est destinée à accompagner un essai géognostique sur le St. Gothard, dont Mr. LARDY s'occupe depuis plusieurs années. Il fait lecture d'une note qui présente un résumé des faits principaux consignés dans cette carte.

38. Mr. le Professeur CHOISY, de Genève, rend compte d'une note qui lui a été remise par Mr. LEVRAT, médecin-vétérinaire et membre de la Société, dans le but d'indiquer le montant des dépenses qu'exigerait l'établissement d'une Ecole centrale d'économie rurale et de médecine-vétérinaire, dont il a fait la proposition dans la Session de l'année dernière.

39. Mr. CHOISY présente en même temps un mémoire de Mr. FAVRE, médecin-vétérinaire du Canton de Genève, sur le même sujet. Ce mémoire a été envoyé par Mr. FAZY-PASTEUR, Secrétaire de la Société d'agriculture du Canton de Genève.

On décide que ces mémoires seront envoyés au Comité central d'agriculture, à Berne.

40. Mr. CHOISY présente, en outre, un volume des Actes de l'Académie des Sciences de Berlin, destiné à la Société Helvétique.

On décide de faire remercier l'Académie de Berlin; pour cet envoi, par le Secrétariat-général, en lui faisant hommage en même temps du premier Cahier des Actes de la Société.

Mr. le baron DE BUCH, présent à la Séance, est également chargé d'exprimer à l'Académie de Berlin la reconnaissance de la Société Helvétique des Sciences naturelles.

41. Mr. VENETZ, ingénieur des ponts et chaussées du Valais, fait lecture d'un mémoire sur l'extension qu'il présume que les glaciers avaient autrefois, et sur leur retraite dans leurs limites actuelles. Il attribue les amas de blocs de roches alpines, qui sont répandus sur divers points des Alpes et du Jura, ainsi que dans plusieurs contrées du nord de l'Europe, à l'existence d'immenses glaciers qui ont disparu dès-lors et dont ces blocs formaient les moraines. Il appuye cette hypothèse par la citation de plusieurs faits qu'il a observés dans les Alpes du Valais, aux environs des glaciers.

42. Mr. le Professeur CHAVANNES fait lecture d'une lettre qui lui a été adressée par Mr. le lieutenant-colonel DE DOMPIERRE, de Payerne, pour annoncer qu'un anonyme

a remis à sa disposition une somme de 10 louis , pour être ajoutée au prix que la Société Helvétique des Sciences pourrait décerner à la personne qui indiquerait le meilleur procédé à mettre en usage , pour remplacer le bois qu'on transporte à grands frais à l'Hospice du St. Bernard , par l'*anthracite* , dont il existe , selon lui , une mine abondante auprès du *roc poli* , à une lieue au couchant du Couvent . Toutefois , le prix ne devrait être accordé qu'après qu'on aurait fait constater , par l'usage , que l'emploi de l'anthracite a diminué , de moitié au moins , l'emploi du bois . Il fait la motion que la Société ouvre un concours à ce sujet .

Mr. le Professeur CHAVANNES annonce que le Comité , sans admettre dans son entier la motion de Mr. DE DOMPIERRE , proposerait de faire une publication pour annoncer un prix de 10 louis , sur la question relative à l'anthracite .

Cette proposition est adoptée .

43. Mr. le Professeur CHOISY fait lecture d'une note adressée , par Mr. ANDRÉ DE LUC , au Président de la Société Helvétique , pour lui rendre compte d'une récolte abondante de fossiles , soit coquilles pétrifiées , faite dans un banc de pierre calcaire qui existe dans les montagnes du Faucigny , depuis la vallée de Sixt jusqu'à Ugine , à une hauteur assez considérable , puisqu'à Sales , au-dessus de Servoz , l'élévation de ce banc au-dessus de la mer peut être estimée à environ 8,000 pieds . Ce même banc passe à demi-lieue à l'est de l'ancienne Chartreuse du Reposoir , au-dessus de Cluse , à une hauteur d'environ 5,000 pieds . C'est dans cette localité que Mr. DE LUC a recueilli , pendant l'espace de 12 ans , un grand nombre de coquilles ,

parmi lesquelles il a reconnu 33 genres qui contiennent 85 espèces.

Une circonstance remarquable , est qu'on trouve parmi ces coquilles un assez grand nombre d'individus appartenant à la même espèce ; ce qui indique que les animaux auxquels ces dépouilles ont appartenu , ont vécu dans cette localité même.

44. On fait lecture d'une lettre de Mr. le Professeur RAUSIS, de Martigny, qui signale à l'attention de la Société deux sources minérales identiques avec celles de Cormayeur , et qui existent au fond de la vallée de Ferret , à deux lieues de l'Hospice et à quatre lieues de Cormayeur. Mr. RAUSIS proposerait de charger une Commission de visiter ces sources et d'en faire rapport.

Cette proposition n'a pas été adoptée dans son ensemble , mais quelques membres ont annoncé leur intention de visiter ces sources , en descendant à Martigny.

45. Mr. BONVIN , de Sion , fait lecture de la traduction qu'il a faite d'un mémoire , écrit en allemand , par Mr. BERCHTHOLD , Curé de Sion , présent à la Séance , et dont l'objet est de présenter les avantages qu'offre le Couvent du St. Bernard pour les observations barométriques.

Mr. BERCHTHOLD donne à cette occasion ses idées sur la meilleure manière de placer les instrumens qui doivent servir aux observations , ainsi que sur la manière de faire ces observations et d'en consigner les résultats , de façon à les rendre utiles aux personnes qui doivent en faire usage.

Après cette lecture intéressante , Mr. le Curé donne verbalement quelques explications sur le but de son mémoire.

On décide d'envoyer ce mémoire au Comité météorologique.

46. Mr. MICHAUX, de Paris, donne quelques renseignemens sur le *planera crenata*, arbre de première grandeur, qui croît sur les bords de la mer Caspienne et dont le bois, dont il présente un échantillon, est excellent pour le charronage. Il estime que cet arbre pourrait remplacer l'orme avec avantage.

47. Mr. BARRAUD, de Lausanne, présente deux dessins très-bien faits de l'*arum muscivorum* (*arum gobemouche*), qui, par la disposition des poils placés dans l'intérieur du sacoroue, permet aux mouches de s'y introduire, mais les empêche d'en ressortir. Cette plante fleurit très-rarement. Mr. BARRAUD a eu la satisfaction de la voir en pleine fleur chez lui cet été, et de pouvoir en faire le dessin.

48. Mr. le Professeur CHAVANNES fait lecture d'une lettre de Mr. FAVRE, directeur des Salines de Bex, qui accompagne l'envoi d'un échantillon d'un duvet recueilli sur une chèvre du pays, âgée d'un an. Ce duvet a la douceur de celui que fournissent les chèvres du Thibet.

Séance du 23 Juillet.

(Présens environ 30 membres.)

49. On fait lecture des procès-verbaux des Sociétés cantonales de Berne, Genève, Vaud, Soleure et Argovie.

50. On lit ensuite une lettre adressée au Président, par le Père *Placide a Specha*, Capitulaire du Couvent de Dissentis et Curé de Truns dans les Grisons, qui exprime ses regrets de ce que son grand âge et les infirmités qui